



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : AVENANT N° 2 AU MARCHÉ DE
LOCATION DES CONTAINERS D'HYGIENE
FEMININE ET DES APPAREILS D'ESSUYAGE
TEXTILE DES MAINS PASSE AVEC LA SOCIETE
RENTOKIL INITIAL**

**DÉCISION N° AU-18-329
EN DATE DU 08 NOVEMBRE 2018**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et notamment son article 27 ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4931 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Monsieur Gilles PANNETIER, 5^{ème} Adjoint au Maire ;

VU la décision n°AU-15-252 en date du 3 août 2015 de signer avec la société RENTOKIL INITIAL le marché de location et d'entretien des containers d'hygiène féminine et des appareils d'essuyage textile des mains (notifié le 5 août 2015) ;

VU la décision n°AU-17-300 en date du 10 octobre 2017 de signer l'avenant n°1 au marché de location et d'entretien des containers d'hygiène féminine et des appareils d'essuyage textile des mains (notifié le 13 octobre 2017) ;

CONSIDÉRANT l'augmentation du nombre de sites équipés en appareils d'essuyage textile des mains ;

D É C I D E

DE SIGNER l'avenant n°2 au marché de location et entretien des containers d'hygiène féminine et des appareils d'essuyage textile des mains avec la société RENTOKIL INITIAL, sise, 4/6, avenue des Petites Haies – 94000 CRETEIL, représentée Monsieur Jérôme DUPONT, responsable local des ventes.

Le montant de l'avenant n°2 est de 2 333,33 € HT (2 800,00 € TTC), le nouveau montant du marché s'élève à 23 166,66 € HT (27 800,00 € TTC).

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20181108-lmc1H5767H1-AR Date de réception en Préfecture : 08/11/2018 Date de Publication : 08/11/2018

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
l'Adjoint au maire chargé de l'administration
municipale, des ressources humaines, des
nouvelles technologies et des affaires patriotiques,

Signé

Gilles PANNETIER

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20181108-Imc1H5767H1-AR
Date de réception en Préfecture : 08/11/2018
Date de Publication : 08/11/2018